

218C1938
FR0010908533-FS1147

5 décembre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

EDENRED

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 décembre 2018, la société Select Equity Group, L.P.¹ (380 Lafayette Street, New York, 10003, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 décembre 2018, le seuil de 5% du capital de la société EDENRED et détenir 11 876 104 actions représentant autant de droits de vote², soit 4,96% du capital et 4,85% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions EDENRED sur le marché.

¹ Contrôlée par M. George Loening. Select Equity Group, L.P. déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L.233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Par ailleurs, Select Equity Group L.P. a précisé gérer discrétionnairement 466 236 actions EDENRED (non prises en compte dans la détention) pour le compte de clients qui ont conservé l'exercice des droits de vote.

³ Sur la base d'un capital composé de 239 411 300 actions représentant 244 834 808 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.